

SEMINAIRE INTERNE

“De la défiance à la confiance : vers une nouvelle culture de la relation force de l’ordre-population”



JUIN 2025

Conseil national des villes





A l'heure où **la défiance voire le rejet des institutions et services publics semble de mise**, les **réflexions sur les relations force de l'ordre** (au sens réglementaire) **et population se doivent d'être réinterrogées**. Point n'est besoin de revenir sur le constat des relations entre la police et la population notamment dans les quartiers populaires - mais pas seulement-, alors même qu'une des **priorités des habitants est une demande forte de sécurité et de tranquillité publique**. Ces relations sont souvent marquées par la tension, l'incompréhension et parfois la confrontation. Trop souvent, les quartiers sont perçus à travers une présence accrue des forces de l'ordre dans l'espace public dans une dimension de maintien de l'ordre. Les discriminations et le sentiment de discrimination des populations, notamment des jeunes, se sont amplifiés¹.

Les constats sur l'emprise du narcotrafic sont alarmants, tant à l'échelle du territoire national (hexagone et Outre-mer) que de l'Europe, et constituent un élément majeur de tension. Les **habitants des quartiers en sont les premières victimes. Ne pas être dans le déni**, c'est reconnaître que le narcotrafic concerne tous les territoires, et qu'il jouit d'une **emprise forte sur les populations tant sur les volets économiques, sociaux, et sanitaires que dans les relations familiales**. Si le Conseil national des villes (CNV) ne souhaite pas, dans ce cadre, s'interroger sur l'emprise du narcotrafic, il reconnaît qu'il s'agit d'un enjeu majeur qu'il ne faut ignorer. L'Etat régalien se doit d'agir.

Il est aujourd'hui nécessaire de repenser en profondeur les modalités d'intervention, de formation et de collaboration pour passer de la défiance à la confiance, en interrogeant les pratiques institutionnelles, les représentations réciproques, et surtout les leviers d'une transformation durable. L'intérêt est de reconstruire une relation, fondée sur la reconnaissance, l'écoute et la légitimité mutuelle. Le défi consiste à aider les policiers à comprendre que le travail d'écoute et de soutien auprès des victimes fait partie de leur métier, tout autant que la poursuite des infractions. La majorité des habitants reprochent aux services publics leur impuissance à écarter une délinquance avérée. Ils souhaitent comme tout un chacun vivre dans leur quartier en toute tranquillité dans le respect, la sécurité et la dignité.

« Le CNV pense qu'il est tristement essentiel de devoir rappeler que la police républicaine est avant tout là pour protéger les personnes et les biens et particulièrement les plus vulnérables d'entre tous les citoyens »².

Ce séminaire propose de réfléchir au contexte actuel, de s'interroger sur les contours d'un dialogue constructif et d'une relation apaisée, plus attentive et plus ancrée dans la réalité des habitants. **Les témoignages, les expériences locales de collaboration des acteurs et les approches en matière de médiation, de prévention ou de police de proximité ont constitué une véritable richesse pour permettre à l'instance de pousser ses réflexions.**

Les **réflexions et travaux se poursuivront dans le cadre d'un cycle de groupe de travail** animé et piloté par le CNV, qui se réunira à raison de quatre réunions sur le second semestre 2025. L'ambition est de pouvoir adopter un avis et des recommandations à remettre au Gouvernement.

¹ [Cevipof Policy brief #1](#)

² Avis « panser le présent, penser les futurs » juin 2020.





LA PAROLE A HELENE GEOFFROY

Vice-présidente du CNV, Maire de Vaulx-en-Velin, Vice-présidente de la métropole de Lyon



« Nous avons lancé ces travaux pour plusieurs raisons. Evidemment, parce que ce sujet des relations police-population est lié à la politique de la ville. Les émeutes urbaines en France ont toutes été liées à une intervention en amont des forces de l'ordre dans les quartiers, source de tensions. Dans le même temps, les habitants de ces quartiers expriment une demande croissante de présence de cette même police, y compris dans un contexte de lutte contre les réseaux de narcotrafic. Nous sommes donc face à ce défi, d'une défiance notamment des jeunes vis-à-vis de la police, et d'une demande de police par les habitants, face aux difficultés du quotidien. L'enjeu fondamental est celui du vivre ensemble. Il est aussi nécessaire de questionner ce que l'on attend comme résultat, en tant que citoyen. »

LA PAROLE A RACHID BOUSSAD

Vice-présidente du CNV représentant le collège Habitants, Résident à Roubaix



« C'est un sujet important, qui nous préoccupe tous, car il touche à la vie quotidienne. Ces travaux seront riches et devront nous permettre de regarder de plus près des initiatives inspirantes, de faire des focus sur certaines thématiques, de s'interroger sur les pratiques des professionnels. Ce séminaire permettra également de lancer de plus amples réflexions du CNV à partir de la rentrée en groupes de travail, afin de parvenir à un avis. »





LES RELATIONS POLICE-POPULATION : DE QUOI PARLE-T-ON ?



Construire la confiance par la redevabilité : repenser le lien police-population

L'ECLAIRAGE DE SEBASTIAN ROCHE, DOCTEUR EN SCIENCES POLITIQUES ET DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS

Lorsque l'on s'intéresse aux enjeux des relations entre les forces de l'ordre et la population, il convient de **distinguer trois grands types de contacts avec les agents**. L'enquête 2024 du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) sur le vécu et le ressenti de la population française en matière de sécurité³ souligne que **36% de la population a eu un type de contact avec un agent de la police ou un gendarme sur la période juin 2021-2022**⁴. Différents types de contacts sont à distinguer :

- **Les contacts réactifs**, c'est-à-dire les situations dans lesquelles les forces de l'ordre réagissent à une demande de service, ce qui représentent 24% des contacts ;
- **Les contacts proactifs**, c'est-à-dire les situations dans lesquelles ce sont les forces de l'ordre eux-mêmes qui imposent une interaction (ex : contrôle d'identité, contrôle routier, interdiction, convocation, contact au cours d'une manifestation, gestion des foules, etc.) ;
- **Les contacts visuels** considérés comme le simple fait pour la population de voir la police agir.

Dans ces différents contacts, il existe un **biais de négativité ou biais cognitif qui consiste à ne retenir davantage une expérience négative qu'une expérience positive : dans la perception humaine, « le mauvais est plus fort que le bon »**. Cet influent est à prendre en compte dans l'évaluation de la relation police population. Si le contact est l'un des principaux déterminants de la relation de confiance ou de défiance entre forces de l'ordre et la population, il convient de distinguer également **le professionnalisme, le traitement inégalitaire (discrimination) et la violence injustifiée (brutalités, tirs)**. Les moteurs des déterminants de la relation de confiance ou de défiance entre forces de l'ordre et la population sont connus, leur évaluation est complexe et ne peut pas être réduite à une simple question dans un sondage.

Comment, dès lors, se constituent ces déterminants ? **Les populations formulent des attentes, font l'expérience d'un contact réel, pendant et à la suite duquel elles élaborent une évaluation subjective du rapport entre leurs attentes et leur vécu réel**. L'attente déçue peut avoir un impact déterminant dans la relation police-population. Les facteurs de méfiance de la population envers les forces de l'ordre résident

³ <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/communiqués-de-presse/tiers-de-population-concernee-par-contact-avec-forces-de-securite>

⁴ <https://mobile.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites/Un-tiers-de-la-population-concernee-par-un-contact-avec-les-forces-de-securite-interieure-entre-juin-2021-et-mai-2022#:~:text=Selon%20l'enqu%C3%AAt%C3%A9%20V%C3%A9cu%20et,juin%202021%20et%20mai%202022.>





dans le détournement de la fonction et la corruption, dans le traitement inégalitaire ou discriminatoire, ainsi que dans l'usage d'une violence injustifiée.

Des comparaisons européennes, il ressort **différentes manières de « faire la police »**. La particularité de la France repose sur la **concentration des contrôles d'identité sur un petit nombre de personnes**, et des contacts proactifs beaucoup plus rugueux que dans d'autres pays. Il a été étudié et prouvé qu'une exposition à des contrôles de police abusifs engendre une baisse du niveau de confiance dans la police, même pour des individus ayant auparavant une bonne expérience de celle-ci.

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les zones défavorisées où se concentrent notamment l'habitat social, on remarque **un usage de la force par la police plus important et des modes d'actions jugés plus violents**. Pourtant les habitants des zones défavorisées ne rejettent pas en bloc la police : ils ont une approche nuancée dans laquelle coexistent des constats de descentes de police jugées trop musclées, de contrôles abusifs et d'une présence insuffisante. La question des relations entre les forces de l'ordre et la population ne peut se résumer au rapport entre une personne -riche ou pauvre- et un policier ; **elle constitue en réalité un enjeu fondamental pour la construction de la citoyenneté, l'adhésion à la nation et plus largement à la République. Les fondements de l'appartenance nationale résident notamment dans la relation à l'administration, car elle est le bras territorial de l'Etat au quotidien.**

Gagner la confiance des usagers suppose d'agir à travers trois dimensions :

- La **transformation des modes d'action** : Faire évoluer l'évaluation des agents, car la « *qualité de la police* » ne peut plus reposer uniquement sur une évaluation quantitative (ex : nombre d'interpellation, nombre d'amende, etc.) ;
- Un **objectif politique affiché et une doctrine administrative assumée au niveau national** ;
- Une **évaluation / observation locale par les usagers** qui permet d'introduire des formes de **redevabilité locale** dans un système encore trop centralisé.

Lorsqu'on examine les études qualitatives, en particulier celles portant sur les interactions avec la police, on constate **que la majorité des répondants n'ont en réalité jamais eu de contact direct avec elle**. Leur **évaluation repose donc sur une perception largement subjective et distante**. Les enquêtes de l'Insee⁵ révèlent que les niveaux de satisfaction les plus élevés à l'égard de la police concernent les habitants de zones relativement calmes, où les problèmes sont rares, et les interactions avec les forces de l'ordre peu fréquentes. Dès lors, **Sébastien Roché** propose de s'intéresser à la **satisfaction des populations en introduisant la notion de redevabilité locale**.

⁵ INSEE, *Sécurité et société* (2021) : « Concernant la présence des forces de sécurité dans le quartier ou le village, 49 % de la population la jugent suffisante tandis que 18 % considèrent qu'elle est insuffisante, 17 % inexistante mais pas nécessaire et enfin 10 % inexistante mais nécessaire. Dans les QRR, la population est un peu plus critique : 44 % la jugent suffisante tandis que 21 % la trouvent insuffisante, 16 % inexistante mais nécessaire et seulement 8 % inexistante mais pas nécessaire. Plus spécifiquement, l'action des services de sécurité contre la délinquance dans leur quartier ou village est jugée efficace ou très efficace par 47 % des personnes de 14 ans ou plus, mais cette satisfaction tombe à 42 % pour les personnes résidant dans les QRR. ».





Et dans les quartiers de la politique de la ville ?

MOHAMED DOUHANE, CHEF DE PROJET SECURITE, PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA RADICALISATION A LA DIRECTION GENERALE DELEGUEE A LA POLITIQUE DE LA VILLE DE L'ANCT

La question **de la relation entre les forces de l'ordre et la population se pose car** la confiance et la cohésion sont essentielles pour le vivre ensemble. Nous sommes dans un Etat de droit et **la sécurité apparaît comme l'une des principales préoccupations des Français**, d'autant plus dans les quartiers prioritaires⁶.

La **relation police-population recouvre un ensemble d'interactions, des perceptions de confiance ou de méfiance** telles que les interpellations de police à la demande de la population (*ex : assistante à personne en difficulté, victimes de violences, police secours, etc.*), ou encore les interactions simples dans le cadre des patrouilles préventives par exemple (*sécurité routière, tranquillité publique, etc.*).

À l'heure où les médias amplifient les faits divers et où des événements comme les émeutes urbaines alimentent le débat, il est essentiel de ne pas caricaturer et de nuancer les perceptions. Dans une enquête publiée en 2024, le CEVIPOF indiquait que **74% de la population soutient la police nationale, bien qu'il existe des disparités** selon les classes d'âge, les territoires, les contextes socio-politiques, ou encore le niveau socio-culturel. De la même manière, la jeunesse n'est pas un bloc homogène, il n'existe pas de divorce entre la police et la jeunesse. A ce titre, l'enquête montre que 65% des jeunes ont confiance dans la police nationale. **La confiance est réelle, majoritaire mais souvent influencée par les contextes.**

Dans le cadre des enjeux de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance, la politique de la ville vient en complément des actions déployées dans le cadre des politiques de droit commun. **Le programme politique de la ville (BOP 147) apporte un soutien important aux associations qui visent à renforcer le lien police-population**, qui sont également soutenues dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). **De nombreuses actions de la politique de la ville n'ont pas pour objectif direct l'amélioration de cette relation, mais elles y concourent largement**, notamment dans le cadre des programmes de réussites éducatives, des cafés police, des programmes Villes vie vacances (VvV), etc. Les acteurs engagés notamment au sein des **Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)**, jouent un rôle clé dans l'animation locale. Ils réunissent autour de la table des **acteurs associatifs, des représentants de l'État ainsi que les collectivités locales et de représentants des habitants**. Le bon fonctionnement de ces conseils repose toutefois sur une condition essentielle : la **présence d'un coordinateur dédié** chargé d'assurer la continuité et le suivi opérationnel.

⁶ [Ce qui préoccupe les Français - Mai 2025 | Ipsos](#)





A l'échelle locale, **il est impératif que ces dispositifs soient articulés avec les dispositifs de droit commun**, notamment ceux du Ministère de l'Intérieur tels que les classes « Prépa talents » - qui accompagnent des jeunes issus des quartiers vers les concours de la gendarmerie ou de la police nationale-, la présence renforcée d'intervenants sociaux et de psychologues dans les établissements fragiles, ou encore les permanences d'aides aux victimes, etc.

La **participation citoyenne est au cœur même de la politique de la ville**. Pourtant, nombreux sont les acteurs et les habitants qui expriment aujourd'hui un **sentiment de manque de soutien**. La politique de la ville offre une méthode d'action qui peut inspirer plus largement les acteurs publics, notamment à travers des outils **comme les conseils citoyens**, où les questions de sécurité pourraient être abordées, ou **encore les contrats de ville « Quartiers engagements 2030 »**, qui favorisent l'émergence de projets locaux de prévention de la délinquance. Le **financement des postes de médiateurs** y joue également un rôle central : ces professionnels, souvent en première ligne avant l'intervention des forces de l'ordre et après, contribuent à apaiser les tensions et à maintenir le dialogue.

Le **continuum de sécurité, lorsqu'il inclut les citoyens, permet de renforcer concrètement le lien entre la population et la police**. Toutefois, il reste à poser les fondamentaux d'un **véritable continuum entre sécurité et justice**, souvent pointé comme insuffisant et incompris, car le renforcement de la confiance passe par une justice plus proche et dans le cadre de la prévention de la délinquance mieux articulée avec les actions des autres acteurs du territoire.





REGARDS CROISES SUR LES COOPERATION DES ACTEURS ET L'ARTICULATION DES OUTILS A L'ECHELLE LOCALE



Un engagement de terrain : prévention, présence, proximité

Rodolphe Thomas, Maire d'Hérouville Saint-Clair (76), Membre du collège élus du CNV depuis 2019

Rodolphe Thomas a rappelé la **préoccupation de nombreux élus d'assurer un cadre de vie apaisé et sécurisé aux habitants**. Il souligne le rôle et l'action des **30 000 policiers municipaux qui font de la prévention sur le territoire national**. On ne peut pas parler de relation police-population sans parler de proximité. En tant qu'élus, **sa priorité est de rétablir une confiance en proximité**. Il donne pour consigne aux équipes de la police municipale de **multiplier les interactions avec la population notamment en assurant une présence fréquente à la sortie des établissements scolaires et dans l'espace public**. « *La police n'est pas là que pour assurer des contrôles et verbaliser, elle doit simplement être présente par moments pour rétablir le dialogue et rassurer les populations* ». Les policiers sont ainsi amenés à intervenir dans les établissements scolaires pour présenter les métiers de la sécurité intérieure, pour aller à la rencontre des commerçants, réaliser des enquêtes de voisinage.

Le partenariat existe entre les différents acteurs de la sécurité, mais force est de constater qu'aujourd'hui **chaque acteur reste dans son domaine et que la collaboration n'est pas toujours réelle**. Il salue à ce titre, le rôle du Préfet qui assure un lien entre les acteurs.

Il alerte sur le besoin de rétablir un **véritable lien entre la sécurité et la justice**.

LA RECOMMANDATION
DE RODOLPHE THOMAS

Renforcer les moyens de la justice et assurer des sanctions aux côtés des actions de prévention.





Repenser les outils de la coopération à l'échelle locale pour rétablir la confiance

Elizabeth Johnston, Déléguée générale du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU), membre du collège des Personnalités qualifiées du CNV depuis 2023

Elizabeth Johnston souligne que les élus s'approprient leur compétence de sécurité et les outils à leur disposition selon une grande diversité, représentée au sein du réseau FFSU. Bien que le maire n'ait pas un rôle direct d'autorité dans la relation police-population, il en reste un acteur phare car cette question demande une volonté politique assumée. En termes de coopération locale, **cette diversité entre les territoires peut être vécue comme une inégalité** : selon l'entente ou non des acteurs avec les élus locaux, le partage de l'information est inégal. **Ces inégalités constituent une marge de progression.**

Les **enjeux de sécurité et de prévention de la délinquance devraient être réinvestis et requestionnés au sein des instances de participation citoyenne et notamment au sein des conseils citoyens**. Elle évoque également un dispositif lancé sur la ville de Rennes, de « *référént sécurité*⁷ » où les habitants représentent leur quartier, recueillent les doléances, les informations sur l'ambiance du quartier, dont il se fait ensuite le relais en CLSPD. « *Cela permet d'instaurer de la redevabilité dans les relations* ».

La police -municipale et nationale- a un **rôle essentiel à jouer dans l'amélioration de la relation, et la profession policière dans son ensemble se doit d'améliorer ses approches en termes de transparence et de redevabilité**. Il faut une volonté politique forte qui permette la mise en œuvre d'expériences d'aller-vers tels que les cafés police lancés au Québec et déployés en France⁸, de stages de découverte proposés à des policiers lors de leur arrivée sur le territoire, l'organisation de rencontres avec les délégués cohésion police-population (DCPP) pour **travailler à une connaissance plus accrue du territoire et des populations**, et favoriser la participation des habitants.

Elle remet en perspective l'usage des contrôles de police, qui ne doivent pas être vus comme le seul mode de gestion de l'occupation de l'espace public, à l'instar de la médiation sociale. Les élus doivent porter des réflexions sur l'apaisement de l'espace public. A terme, les réflexions sur la relation police-population sont à élargir aux tensions rencontrées avec d'autres porteurs de l'uniforme comme les pompiers et les gendarmes.

LA RECOMMANDATION
D'ELIZABETH JOHNSTON

Réinvestir fortement les conseils citoyens sur le champ de la sécurité, objet complexe à ne pas réduire à l'angle spécifique de la relation police-population. Travailler ensemble permet de moins se placer en opposition.

⁷ <https://fabriquecitoyenne.fr/project/livre-blanc-de-la-securite-amp-de-la-tranquillite-publique/step/habitants-referents-securite>

⁸ <https://www.ouest-france.fr/societe/police/cafe-police-la-ville-de-sable-sur-sarthe-lance-a-son-tour-des-echanges-avec-ses-agents-8a18175e-318d-11f0-a780-38f15a8a5638>





La médiation sociale, un maillon essentiel pour tisser le lien entre les institutions et les populations

Xavier Rochefort, Président de France médiation et Directeur général de l'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ATLM)

Xavier Rochefort relève qu'en démocratie **il ne suffit pas de se satisfaire de 55% à 70%⁹ de taux de la population ayant confiance en ses forces de sécurité intérieure**, car ces organes détiennent le monopole de la violence physique légitime¹⁰. Les enquêtes d'opinion montrent que plus de 20% de la population a très confiance en la gendarmerie et 15% dans les services de police¹¹. Il rappelle que ces chiffres généraux sont à observer de plus près, en citant l'exemple de la jeunesse parmi laquelle plus de 90%¹² des 18-25 ans estiment qu'il y a un problème avec la police nationale.

L'Agence Lyon Tranquillité Médiation (ALTM) opère dans le cadre du contrat de ville sur les volets de la sécurité et de la stratégie territoriale de la prévention de la délinquance, sur des actions de médiation sociale. Il témoigne de bons liens entretenus par la structure de médiation sociale avec les maires des territoires concernés, qui la financent et travaillent aisément en coopération. Il alerte toutefois sur le fait que de nombreux acteurs de la prévention dans les QPV, associatifs en particulier, s'interrogent sur la politique de l'Etat sur les enjeux de médiation et de prévention depuis 2024 avec des financements et des annonces de postes en baisse voire gelés et une incertitude quant à la réforme du cadre professionnel des adultes relais. Dans ces conditions, il est difficile de se projeter.

Très investie dans **l'interconnaissance réciproque entre tous les acteurs de la prévention et de la sécurité**, **l'ALTM reconnaît qu'elle demande encore à être largement améliorée**. La médiation sociale est particulièrement méconnue dans le secteur, y compris auprès d'acteurs partenaires, alors qu'elle s'est professionnalisée sur les quinze dernières années en se dotant d'une déontologie propre.

Il rappelle qu'il est important de **distinguer les éducateurs de prévention et le métier de la médiation sociale, qui agissent en complémentarité et en articulation** mais qui ont des **caractéristiques et des**

⁹ « Selon les sondages le niveau de confiance des français dans les FSI varie entre 50 % (baromètre IPSOS de juillet 2022) et 73 % (sondage OpinionWay de juillet 2023) » - SSMSI, enquêtes Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) 2023.

¹⁰ Le monopole de la « violence physique légitime » (armée, police, justice coercitive) sur un territoire donné est ce qui caractérise, pour Max Weber, l'Etat. Cette légitimité émane de l'acceptation sociale, par la population, de cette autorité, souvent par la loi.

¹¹ « Selon le baromètre de la confiance politique CEVIPOF-Sciences Po pour Opinionway de février 2023, si 77 % des français font confiance à la gendarmerie, ils ne sont que 22 % à lui faire très confiance. Le rapport est encore plus déséquilibré s'agissant de la police nationale : parmi les 69 % des français qui lui font confiance, seuls 15 % lui font très confiance » - SSMSI, enquêtes Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS) 2023.

¹² Enquête CEVIPOF/CNRS pour le Continuum Lab de la mutuelle Intériale, dirigée par Anne MUXEL, directrice de recherche au CEVIPOF et au CNRS : *Les jeunes et les métiers de la sécurité et de la justice* (octobre 2023) : 92 % des jeunes sondés considèrent qu'il y a un problème entre eux et les FSI.





formations propres. Les acteurs de la médiation sociale sont **des tiers de confiance, et exercent un rôle d'interface entre les institutions et les populations dans le champ de la tranquillité publique.** Leurs interventions ont une visée pédagogique afin de présenter le fonctionnement, les missions de l'institution policière afin d'expliquer le rôle et les situations pour lesquelles les publics peuvent y recourir. Cette démarche pédagogique se révèle nécessaire, pour lutter contre des clichés ancrés qui nourrissent le non-recours (impression que la police ne viendra pas, craintes de représailles notamment) et pour rassurer les populations.

LA RECOMMANDATION DE
XAVIER ROCHEFORT

Soutenir et développer des actions visant à favoriser l'interconnaissance.



Vers une police « à hauteur d'homme », accessible et disponible pour une sécurité du quotidien apaisée

Alexandre Bonneville, Contrôleur général, Sous-directeur de la sécurité du quotidien et des partenariats

Pour **Alexandre Bonneville**, l'efficacité de l'action des forces de sécurité intérieures et l'acceptation par la population des contraintes, que ces actions génèrent, reposent sur **un lien de confiance solide.** Il s'agit d'un enjeu majeur pour la police nationale, qu'elle met en place à travers la doctrine de sa Direction nationale de la sécurité publique, qui a pour objectif et mission de « maintenir et de renforcer un lien de qualité »¹³. En étant plus visible et plus disponible, la police peut plus aisément mener à bien ses missions principales, soit le secours aux personnes et la sécurisation des espaces.

La volonté de la police nationale de maintenir et de renforcer un lien de qualité se concrétise par diverses mesures. La **mise en place de la Police de sécurité du quotidien (PSQ)**, qui n'est pas uniquement centrée sur un rôle d'intervention et de maintien de l'ordre public, mais sur une démarche volontariste pour se rendre disponible aux besoins de la population. A ce titre, il est notamment évoqué le souhait **d'augmenter la présence policière dans l'espace public**, en préférant des patrouilles pédestres, à vélo, et **dans tous modes « à hauteur d'homme »**, ou encore la possibilité de prendre les déclarations de main courante sans que la personne ait besoin de se rendre en commissariat. Il a également été évoqué la mise en place depuis 3 ans, du site « ma sécurité » géré par la police nationale et la gendarmerie nationale qui regroupe des informations, des conseils, et propose les téléservices de la police comme le dépôt de plainte en ligne, la prise de rendez-vous, le chat avec un policier, ou encore l'accès à une plateforme numérique pour faire face

¹³ <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-decouvrir/notre-organisation/organisation/direction-nationale-de-securite-publique-dnsp>





aux violences sexistes et sexuelles (VSS). L'enjeu est de soutenir et de favoriser une police sur le terrain et au contact de la population.

Les **Groupes de partenariat opérationnel** (GPO) ont été mis en place depuis 2019 sur l'ensemble des territoires couverts par la Police nationale dans le cadre de la Police de sécurité du quotidien (PSQ). Ces instances réunissent tous les mois un policier de terrain avec des acteurs locaux (bailleurs, commerçants, etc.) et la population. Les habitants peuvent être représentés par des associations de riverains ou autre porte-parole, car il s'agit d'identifier leurs problèmes et besoins (sentiment d'insécurité, nuisances, tapages, stupéfiants, squats par exemple) afin d'y répondre de manière coordonnée. Le territoire national est découpé en 735 secteurs de « sécurité du quotidien », en 2024, 6 265 réunions se sont tenues et ont permis de résoudre 4 990 problèmes. **La participation citoyenne permet d'aider les acteurs locaux à s'emparer des sujets du quotidien.**

La **prévention de la délinquance**, qui se traduit notamment par la mise en œuvre de dispositifs :

- **Les officiers de prévention**¹⁴, dont le rôle principal est de mettre en place des **actions de sensibilisation et d'informations à destination de tous les publics**, notamment des jeunes en établissements scolaires (sur les thématiques de harcèlement, de cyberharcèlement, ou encore du port d'armes par exemple).
- Les **Centres de loisirs de jeunes (CLJ)**, pilotés par la Police nationale, qui accueillent des jeunes mineurs de 9 à 17 ans. Par le biais d'activités ludiques, ils sont éveillés à la citoyenneté, ce qui contribue à améliorer leur perception de la police. En 2024, 25 structures ont accueilli 100 000 jeunes. Bien qu'implantées en QPV, elles n'ont pas été dégradées lors des émeutes de 2023.
- Enfin, certains policiers réservistes ont pour mission de renforcer le lien police-population et celui aux acteurs locaux (élus, associations, administrations). Il s'agit des **Délégués à la cohésion police population (DCPP)**, au nombre de 220 en France en 2024. Situés en quartiers de reconquête républicaine (QRR) notamment, ils expliquent les actions de la police et recueillent les problèmes de la population lors des permanences assurées au niveau local et de leur participation aux réunions locales.

Alexandre Bonneville souligne que **l'accueil est un élément fondamental de la relation police-population**. Selon lui, dans plus de 40% des cas, les premiers échanges entre la population et la police se font par un contact physique en commissariat¹⁵ pour signaler un problème lié à la sécurité ou lors d'une intervention à domicile.

¹⁴ Afin de mieux répondre aux attentes des citoyens, chaque service territorial de sécurité publique a un officier de prévention. En mettant l'accent sur la prévention, leur rôle principal est d'informer pour mieux protéger la population des divers risques du quotidien (cyber, cambriolage, addictions...). Leurs interventions de sensibilisation sont essentielles auprès des différents publics, scolaires, des élus locaux et des partenaires institutionnels. <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/actualites/officiers-prevention-ambassadeurs#:~:text=Afin%20de%20mieux%20r%C3%A9pondre%20aux,%2C%20cambriolage%2C%20addictions%E2%80%A6>.

¹⁵ Enquête *Vécu et ressenti en matière de sécurité* (VRS 2022) du Ministère de l'Intérieur.





Roger Vicot, député de la 11^{ème} circonscription du Nord et porteur d'une proposition de loi sur la police de proximité relève l'importance de la **notion de proximité permanente** pour apaiser une relation police-population aux côtés de la police d'intervention et de celle d'investigation. **La formation des policiers est un enjeu majeur.** Il souligne l'intérêt des formations, sur la politique de la ville, la sociologie des territoires d'interventions, ou encore sur la doctrine exacte de droits dont ils vérifient l'application, comme celui relatif à l'expression de signes religieux dans l'espace public. Il pointe **l'importance de la redevabilité et du rendre compte.**

LA RECOMMANDATION DE
ROGER VICOT

Ajouter des formations à la désescalade, comme cela se fait dans d'autres pays, et développer des espaces de redevabilité de la police devant la population.



De la formation au recrutement : penser une réelle sécurité du quotidien à chaque étape des parcours

Frédéric Lauze, Secrétaire général du Syndicat des commissaires de la Police nationale (SCPN)

Frédéric Lauze souligne que, lorsque l'on interroge les citoyens, **le taux de confiance envers la police nationale est plutôt très bon**, et avoisine celui des pompiers. Il déplore que la prévention de la délinquance, politique publique nécessaire, est à la fois éclatée dans ses centres de décision et trop peu évaluée. A ce titre, il préconise **la mise en œuvre d'une inspection commune de l'IGA et de l'IGPN pour assurer une véritable évaluation** visant notamment à interroger le partenariat sur le terrain.

Le **partenariat à l'échelle locale est parfois excellent, mais il reste encore trop souvent contraint par un cadre trop formel et l'organisation centralisée de la Police nationale.** L'impossibilité de divulguer des identités précises -notamment à propos des jeunes mineurs- est par exemple un frein à la coopération entre acteurs face à des trajectoires d'individus qui pourraient être identifiées et suivies pour que les partenaires adaptés puissent s'en saisir. **Frédéric Lauze** pointe que des trajectoires de sortie de délinquance existent pour des nombreuses personnes, et qu'il s'agirait d'en comprendre les leviers pour inspirer d'autres parcours ».

LA RECOMMANDATION DE
FREDERIC LAUZE

Développer la recherche sur les motifs de sortie de délinquance, en partie psychologiques, pour porter une prévention adéquate.





Les neuf principes de police édictés par Robert Peel en 1829 en Grande-Bretagne¹⁶ plaident pour une police préventive de proximité. En France, à la même époque, la Police nationale suivait davantage un modèle répressif. Plus tard, la police de proximité ou la police de sécurité du quotidien (PSQ) dont les résultats étaient positifs en termes de prévention, a été fragilisée par des débats politiques. **Il déplore une police trop préventive et doctrinale.**

Le recrutement national implique que les policiers ne sont pas « fidélisés » à un territoire, alors qu'il faut connaître son territoire d'intervention, l'aimer, l'habiter, pour y agir de manière adaptée. Le premier atout du policier c'est l'adhésion de la population. Les stages de formation sur place à l'arrivée des policiers sont un outil qui améliore l'interconnaissance avec les autres acteurs sur le territoire. **Frédéric Lauze** considère que la dynamique en faveur de la représentativité des jeunes de quartier dans les effectifs de police lancé par Lionel Jospin a été un succès.

Tous les porteurs d'autorité pour une mission de service public (pompiers, enseignants, représentants de la justice, etc.) **sont aujourd'hui en peine**, et cela pose un vrai sujet dans un Etat centralisé. La prévention, afin d'être utile, demande que la répression soit garantie comme c'est le cas avec succès dans la sécurité routière.

LA RECOMMANDATION DE
FREDERIC LAUZE

Conforter la police de sécurité du quotidien

LA RECOMMANDATION DE
FREDERIC LAUZE

Mettre en place des stages de cohésion pour les policiers, afin d'aller à la rencontre des agents publics (assistantes sociales, employés municipaux, etc.) d'une durée de 2 jours.

LA RECOMMANDATION DE
FREDERIC LAUZE

Evaluer les actions de prévention de la délinquance menées par l'Etat, les collectivités territoriales et les autres acteurs, en mettant en valeur les bonnes pratiques et en reconnaissant les limites, en dehors des clivages politiques.

¹⁶ <http://haltonpoliceboard.ca/peelian-principles/>





Multiplier les espaces de (re)construction du lien police-population pour une action équilibrée des forces de sécurité

Denis Mottier, Commandant de groupement du Val d'Oise (95)

Denis Mottier invite à « *prendre le temps de retisser ce lien de confiance* ». En fonction **de l'actualité, sont constatés des tensions et des atteintes** dirigées contre les figures de l'Etat, en particulier les élus **car ils sont au contact de la population** et les forces de l'ordre **porteurs de l'uniforme en lien avec la défiance de l'action de l'Etat**. Le maire est « *à portée de gifle* », le gendarme « *à portée de crachats* » : ces images traduisent une exposition directe à une colère qui trouve ses racines au-delà du local.

Les gendarmes n'agissent pas au nom d'un corps politique, **cette neutralité reste une pierre angulaire de leur légitimité**. Ils obéissent à des ordres. En revanche, **le contrôle de l'espace public, au sein de leur mission, peut faire l'objet d'une contrainte différenciée selon les circonstances afin d'être acceptée et acceptable**. Dans les QPV par exemple, les habitants sont davantage en situation de précarité donc une tempérance est nécessaire dans l'application de la contrainte. **Denis Mottier** compare la posture des gendarmes et policiers dans l'exercice de leurs fonctions à un « *Janus¹⁷ de l'ordre* ». Ce sont à eux que revient le discernement d'équilibre à définir entre mise au service et répression.

La défiance se concrétise souvent dès les premiers instants de l'interaction entre les forces de l'ordre et la population, par des regards ou le langage employé. La confrontation verbale s'explique en partie par l'attente d'être respecté. Sur son territoire de commandement, **Denis Mottier** demande à ses agents de ne pas reculer mais de **systématiquement continuer à dialoguer**. Ils doivent être les « *artisans de l'ordre juste* », en gardant un ascendant physique car ils représentent la République. Il relève les difficultés de recrutement couplé à un turn-over important dans certains territoires en lien avec les conditions d'exercice face à des comportements d'affrontements, par exemple des sifflements lors de patrouilles.

La **relation entre les forces de l'ordre et la population** s'exerce au local dans des lieux divers et temps collectifs tels que :

- **Les espaces publics et établissements scolaires**. Des écoles primaires viennent mensuellement assister à une cérémonie militaire dans le cadre d'un parcours éducatif et de citoyenneté.

¹⁷Janus est un dieu romain à deux visages, l'un tourné vers le passé et l'autre, vers l'avenir.





- **Les espaces de transport et des flux.** Des mesures de sécurisation des transports publics, en particulier sur des lignes à proximité de lieux de rixes ; le dispositif « un café avec un gendarme »¹⁸ ; ou encore « un gendarme à votre porte »¹⁹.
- **Les espaces sportifs et culturels.** En lien avec le district de football du territoire, les agents font de la prévention des matchs à risques. Il note que le fait d'assister aux matchs aide à la désescalade d'interactions par la suite en créant un point d'entente entre le jeune et l'agent.

En lien avec les différentes interventions, le **commandant Mottier** ajoute que le mode d'organisation centralisé de la police nationale et de la gendarmerie constitue un levier d'unité doctrinale qui permet d'adapter les principes d'action aux réalités du terrain et encourager la redevabilité locale à laquelle il ne s'oppose pas.

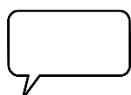
Il considère que le principe de la centralisation est aussi un atout en matière de contrôle démocratique car il donne un cadre uniforme, notamment lors des contrôles d'identité, de la protection des citoyens dans l'exercice de leurs droits, de l'application du principe de redevabilité ou lorsque les forces de l'ordre sont mises en cause.

Enfin, il est convaincu de l'importance de la formation pour assurer de la tempérance et la confiance dans les relations avec les populations et dépasser les regards et la défiance.

¹⁸ Le dispositif consiste à organiser des rencontres entre la population et les gendarmes dans des lieux publics conviviaux comme des cafés ou des marchés. Il vise à renforcer le lien de confiance par le dialogue direct et le recueil des préoccupations des habitants en dehors du cadre habituel, plus formel ou judiciaire. [https://actu.fr/ile-de-france/magny-en-vexin_95355/dans-cette-commune-du-val-doise-on-instaure-des-espaces-dans-tabac-et-bientot-sans-megots-trashed_62413473.html#:~:text=Magny%2Den%2DVexin-Prendre%20un%20caf%C3%A9%20avec%20les%20gendarmes%2C%20c'est%20ce%20que,Val%2Dd'Oise\).](https://actu.fr/ile-de-france/magny-en-vexin_95355/dans-cette-commune-du-val-doise-on-instaure-des-espaces-dans-tabac-et-bientot-sans-megots-trashed_62413473.html#:~:text=Magny%2Den%2DVexin-Prendre%20un%20caf%C3%A9%20avec%20les%20gendarmes%2C%20c'est%20ce%20que,Val%2Dd'Oise).)

¹⁹ Ce dispositif consiste à placer deux gendarmes en porte à porte en cage d'escalier, dans le créneau horaire du retour d'école, pour sortir du cadre interventionniste et se mettre à l'écoute des sujets de préoccupation des habitants (encombrants, nuisances, sujet des élus locaux, bailleurs, et autres acteurs sont par exemple cités par Denis Mottier).





La parole aux membres du Conseil national des villes (CNV)

Afin d'échanger et débattre sur les différentes interventions et prises de paroles du séminaire et définir les axes qui feront l'objet d'un travail approfondi dans le cadre de groupes de travail, à compter de la rentrée, une réunion en visioconférence s'est tenue le lundi 16 juin 2025. Il a été précisé certains constats et identifié des points d'analyse tels que :

- L'articulation entre action policière et réponses judiciaires dans une logique préventive ;
- La nécessité de clarifier les différentes formes d'intervention des forces de l'ordre, entre maintien de l'ordre, contrôles et sécurité du quotidien ;
- Les discriminations et inégalités de traitement dans les pratiques de contrôle d'identité et les parcours judiciaires ;
- L'apport de la police de proximité pour construire la confiance ;
- L'impact du cadre de vie sur le sentiment de sécurité, au-delà de la seule présence policière ;
- Les tensions liées à l'occupation de l'espace public ;
- L'intérêt de la comparaison étrangère pour s'inspirer et donner à voir les bonnes pratiques ;
- L'enjeu de penser plus largement la relation entre institutions et populations, en incluant les pompiers, la justice et l'éducation.





ACTEURS EN DIALOGUE : DYNAMIQUES LOCALES ET LEVIERS DE CONFIANCE

Si les défis sont nombreux, les initiatives pour les relever sont diverses et prometteuses. Plusieurs initiatives inspirantes ont été présentées et illustrent l'engagement des acteurs pour renforcer le lien, retisser la confiance et faire vivre les valeurs républicaines au quotidien.



Quand la citoyenneté s'invite à l'école : les classes d'engagement républicain pour retisser le lien

Salima Goujdad, Commissaire de police, Ex cheffe d'établissement à Brunoy (91)

Dans l'établissement qu'elle dirigeait auparavant à Brunoy (91), **Madame Salima Goujdad** a mis en œuvre **une classe de reconquête républicaine**, dispositif qui permet de valoriser l'engagement républicain, de faire comprendre la défense, la sécurité nationale et les valeurs républicaines, à travers des actions concrètes.

Dès les prémices, elle a souhaité **renommer cette classe en « classe d'engagement républicain »** afin de **renforcer l'adhésion et de transformer l'image de l'autorité à la fois auprès des jeunes et de leurs parents. La participation des élèves à ces classes s'organise sur la base du volontariat, les jeunes devant adresser des lettres de motivation pour intégrer la classe.**

Les **classes de reconquête républicaine**²⁰ ont été définies dans le cadre de la loi n°2023-22 du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur (LOPMI), qui visait à la création de 100 classes sur le territoire national.

Les **classes de défense et sécurité globale**²¹ ont été inscrites dans le protocole interministériel de 2016 développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale. Aujourd'hui cela représente 500 classes et 12 500 élèves, et touche 20% des territoires en éducation prioritaire.

L'ambition était de **renforcer les actions d'aller-vers pour changer les représentations sur les forces de l'ordre** notamment à travers **des forums de présentations des métiers, faire prendre conscience aux jeunes qu'il s'agit d'un patrimoine républicain et leur montrer que le territoire leur appartient également.**

²⁰ Cent « classes de reconquête républicaine », destinées prioritairement aux élèves décrocheurs, seront créées dans les quartiers de reconquête républicaine (QRR) et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour préparer aux concours de la fonction publique et du ministère de l'intérieur en particulier (policier, gendarme, pompier, administratif) ou pour inciter les jeunes à s'engager dans les réserves opérationnelles.

²¹ Une classe de défense est un projet pédagogique, interdisciplinaire et pluriannuel, mené à l'initiative d'une équipe enseignante et en partenariat avec une unité militaire maritaine dans le cadre de l'enseignement de défense.





Le **dispositif visait à inclure largement les parents** en les informant des différents événements d'accès au patrimoine républicain. Des **interventions de professionnels de la sécurité et de la fonction publique** (gardien de la paix, commissaire, militaire, etc.) ont été organisés pour que les jeunes découvrent ces métiers.

Concernant les **freins à la mise en œuvre de ces classes**, elle évoque la nécessité d'un **chef d'établissement suffisamment engagé pour dépasser la méfiance initiale** des jeunes, des familles, des enseignants et des forces de l'ordre. Elle pointe également **la difficulté à faire perdurer des partenariats en l'absence de financements spécifiques**. Dans son établissement, elle a eu la chance d'avoir suffisamment d'autonomie pour pouvoir utiliser des crédits du collège. **Cette fragilité est accentuée par le turn-over des équipes enseignantes, qui rend complexe la possibilité d'inscrire les projets dans la durée.**

Parmi les **principaux résultats observés** : une plus grande maturité des élèves, une meilleure cohésion de groupe, ainsi qu'un développement de compétences acquises en dehors du cadre scolaire. On constate également **une évolution significative du rapport à l'autorité, désormais perçu de manière moins intrusive**. « *Le regard des élèves a évolué* ». Ces avancées favorisent **l'émergence de dynamiques de vocation, la multiplication de rencontres inspirantes, et un dialogue renforcé avec les familles et les élèves.**

LA RECOMMANDATION
DE SALIMA GOUJDAD

Lancer une évaluation nationale du dispositif des classes de reconquête républicaine afin de les recenser et d'en mesurer l'impact auprès des jeunes et leurs familles.

LA RECOMMANDATION
DE SALIMA GOUJDAD

Mettre en place un pilotage inter-institutionnel clair et engagé entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, les collectivités locales et les familles.

LA RECOMMANDATION
DE SALIMA GOUJDAD

Prévoir un financement pérenne, former des équipes pédagogiques et policières pour porter ces projets et travailler avec les associations.



Co-construire la sécurité avec les habitants à l'échelle locale

Frédérique Macarez, Maire de St Quentin (02), Membre du CNV

La ville de Saint Quentin (02) est un territoire à la fois urbain et rural, sur lequel interviennent la Police nationale, la police municipale et la gendarmerie.





Madame Frédérique Macarez a témoigné des difficultés rencontrées lors des émeutes de l'été 2023 et son souhait de **développer plus encore des dispositifs pour renfoncer l'interconnaissance entre les populations et les forces de l'ordre**. Elle évoque à ce titre :

- Une initiative mise en œuvre en 2024, visant à présenter **les métiers de la police et de la justice dans une démarche d'aller-vers**. Plusieurs agents ont ainsi participé à une journée en pied d'immeuble pour réaliser des démonstrations, des présentations de leurs métiers, des audiences fictives, et échanger avec les habitants.
- Le **festival du film judiciaire**, impulsé en 2023 à l'initiative d'un professeur et des élèves de son collège. En amont du festival, plusieurs séances sont organisées en classe avec notamment des débats avec les forces de l'ordre et des représentants de la justice, pour inciter à embrasser des carrières et mieux comprendre le fonctionnement de la loi.
- Le **financement des classes des cadets de la gendarmerie²²**, initiative organisée pour la seconde année.

Le lien quotidien avec la population doit s'appuyer sur un dialogue autour des propositions de sécurité à mettre en place. Les citoyens souhaitent s'impliquer et collaborer à la politique de sécurité. Il est essentiel de les placer au cœur de cette démarche. **Madame Frédérique Macarez** indique que **des rencontres avec les habitants au sein même des quartiers dans une démarche d'aller-vers sont régulièrement organisées en présence de multiples acteurs** (procureur, commandant de gendarmerie, commandant de police) pour recueillir leurs avis sur divers sujets. A titre d'exemple, elle cite une rencontre organisée prochainement sur le projet de mise en œuvre d'un couvre-feu pour les mineurs. « **Il faut faire confiance à la population et être présente à leur côté** ».

Elle évoque également **un nécessaire dialogue permanent pour répondre aux préoccupations des habitants**. La municipalité a mis en place un groupe *whatsapp* pour favoriser l'échange d'informations. « *Il est important d'avoir de la considération pour les difficultés quotidiennes* ».

Enfin, elle recommande à ses équipes de police municipale une **présence pédestre sur le terrain qui permet davantage d'être au contact des populations, des commerçants**. Lorsque les forces de l'ordre sont bien identifiées localement, elles peuvent plus aisément exercer leurs missions, et désamorcer des situations de crises. « *Quand on a vu un jeune jouer petit, qu'on le connaît, tout devient plus facile* ».

²² Institué en 2018, le programme des cadets de la gendarmerie, inscrit dans le cadre du Service National Universel (SNU), vise à promouvoir le sens civique des jeunes de 16 à 18 ans, renforcer le lien entre l'Armée et la population, développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs, et faire découvrir la gendarmerie.





Entre les jeunes et les forces de l'ordre, le pari de l'interconnaissance pour passer de la défiance à la confiance

Jérôme Disle, Directeur général de l'association Espoir 18 (75)

Partant des mêmes constats sur la méfiance, sur l'animosité entre certains jeunes et la police, mais surtout d'une méconnaissance réciproque des jeunes et des institutions, **Monsieur Jérôme Disle** a créé l'association Espoir 18.

Espoir 18 est une association loi 1901 qui œuvre à l'insertion et à la socialisation de jeunes âgés de 13 à 30 ans, sur les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement de Paris. Les enjeux du territoire sont essentiellement la lutte contre l'échec scolaire et la délinquance.

Il indique que la présence, pendant de nombreuses années sur son territoire de commissaires attentifs à ces enjeux, a permis **d'expérimenter et de tester diverses approches dans les quartiers pour déconstruire les préjugés des policiers qui ne connaissent pas les quartiers prioritaires, leurs environnements, et leurs habitants**. On peut notamment citer des interviews de policiers, des échanges avec les acteurs associatifs, des visites des commissariats, des rencontres avec les brigades motocyclistes, pédestres, rollers, etc...

Il a témoigné d'une **action de rapprochement lors d'un séjour organisé avec des jeunes et des policiers à Marseille**, qui a permis de développer des liens forts entre eux. Espoir 18 mène également diverses actions plus quotidiennes et participatives pour les jeunes, qui œuvrent à la rencontre avec les policiers, et à une sensibilisation réciproque du vécu des parties prenantes de la relation, à travers des ateliers, soirées, débats, présentations en commissariat ou encore séminaires. Depuis 2019, l'association collabore étroitement dans le cadre d'une recherche-action avec le Centre International pour la prévention de la criminalité (CIPC) sur un projet visant à améliorer le dialogue entre la police et la population, avec un focus sur les jeunes et les minorités²³. Ces temps permettent notamment de déconstruire les idées reçues, de favoriser le dialogue²⁴.

L'un des bénéficiaires de l'association, **Monsieur Azzedine Sadji**, a pu témoigner de son expérience : « *J'ai grandi dans le 18^{ème} arrondissement de Paris vers Marx Dormoy et Poissonnière, et j'ai souvent été la cible de contrôle de police. J'avais la sensation d'être harcelé et dévisagé. L'association m'a proposé petit à petit de prendre part à des actions qui m'ont intéressé. Jérôme m'incitait à venir, j'étais réticent mais au fur et à mesure des soirées « films » avec les policiers, les soirées jeux de société j'ai commencé à trouver cela assez sympa. J'ai commencé à y aller de plus en plus souvent. Après, on m'a proposé de participer à un séjour d'une*

²³ [Séminaire Police-Population organisé en collaboration avec Espoir 18 à Paris – Centre International pour la Prévention de la Criminalité](#)

²⁴ [Rencontres Police/Population | ESPOIR 18](#)





semaine à la Seyne-sur-mer (83) avec des policiers retraités qui gèrent désormais une société de plongée. On a fait de la plongée, et au départ je ne savais pas qu'ils étaient policiers, je rigolais bien avec eux, et après ils m'ont dit qu'ils étaient policiers, ils m'ont parlé de leurs difficultés rencontrées. J'ai vraiment apprécié le séjour, ça m'a fait changer de regard. Aujourd'hui, je suis toujours dans le 18^{ème}, je ne vois plus les contrôles de la même manière, je comprends mieux leur manière de faire et c'est difficile pour eux aussi, policier c'est un métier pas simple. Je suis aussi intervenu dans le commissariat du 18^{ème} pour rencontrer de nouveaux policiers, leur présenter l'association. Finalement les policiers c'est vraiment des gens comme nous, qui viennent d'autres régions et qui font un métier différent. ».

LA RECOMMANDATION
DE JEROME DISLE

Améliorer la doctrine d'intervention des commissaires pour permettre aux acteurs sociaux associatifs de prendre toute leur place sur le terrain et d'être soutenus dans la durée.

Jérôme Disle souligne **que le contexte des contrôles d'identité dans l'espace public questionne et reste un point de tension avec les jeunes**. En conclusion, il rappelle l'importance de poursuivre les actions tant sur le volet social que de la prévention, en reconnaissant le besoin de renforcer l'aller vers les publics non captifs.



La médiation au cœur du lien de confiance

Cédric Jégou, Directeur général OMEGA 16 Angoulême (16)

Les maires des 16 communes de l'agglomération d'Angoulême ont décidé, en 1998, de créer un dispositif de médiation sociale chargé d'aider à la recherche de solutions dans les tensions et conflits inhérents à la vie quotidienne des habitants, de participer à l'amélioration ou à la préservation du cadre de vie en signalant les dégradations sur les espaces publics aux services techniques des différents partenaires institutionnels, d'assurer une présence humaine et garantir l'égalité dans l'usage des espaces publics. **OMEGA** met en place des actions pour lutter contre les problèmes inhérents à la vie urbaine, en particulier dans les quartiers dits "sensibles".

Cédric Jégou a partagé son expérience de terrain, en insistant sur la « *tranche d'âge déterminante* » que représente la jeunesse, car elle concentre des enjeux cruciaux pour la cohésion sociale. L'action menée auprès des jeunes dans certains territoires est marquée par des déterminismes forts, qui influencent à la fois les trajectoires individuelles, la perception des institutions et la construction du rapport à l'autorité. Intervenir auprès des jeunes publics est fondamental : « **les citoyens de demain sont aujourd'hui dans nos écoles** ».





Le rôle des **Directeurs départementaux de la police nationale (DDPN)** est central. Leur sensibilité, leur engagement social ou encore leur capacité à entretenir une logique partenariale peuvent avoir un impact direct sur la qualité de la relation police-population. Dans plusieurs territoires, cette relation a pu se maintenir dans la durée grâce à une **culture de la coopération** instaurée localement. Des conventions entre collectivités et Police nationale existent, mais leur **mise en œuvre concrète sur le terrain reste inégale**. Certaines mériteraient d’être réinterrogées ou réactivées.

C’est parfois un **simple appel au 17** qui permet d’initier une relation de confiance ou de défiance. Il ne s’agit pas toujours d’apporter une réponse immédiate mais d’offrir un accompagnement dans la durée, dans un **climat de confiance**, qui dépend aussi de la manière dont la présence des acteurs de sécurité est perçue localement.

Dans ce contexte, **les médiateurs jouent un rôle essentiel**. Ils assurent la remontée d’informations vers les DDPN et jouent un rôle de filtre utile et reconnu. Selon **Cédric Jégou**, cette fonction illustre à quel point il est aujourd’hui nécessaire de **professionnaliser la médiation sociale**, en la reconnaissant pleinement comme **un 14ème métier du Code de l’Action sociale et des familles**.

Sur le terrain, certaines brigades spécialisées sont dédiées à la relation avec la population. Des agents de la police nationale peuvent déambuler dans l’espace public sans être systématiquement invectivés, signe que des interactions pacifiées sont possibles. Cela suppose néanmoins un processus d’apprentissage parfois délicat et parfois même un **travail d’acculturation** au sein même de l’institution policière : ces nouvelles manières d’interagir demandent du temps et de la formation.



De l’aller-vers pour changer les regards

Sandra Dufenieux, Major de police et responsable de deux postes de police dans le secteur du Havre (76)

Madame Sandra Dufenieux travaille dans les forces de l’ordre depuis 26 ans, elle a travaillé notamment en tant qu’officier de police judiciaire, en service d’enquête, à la Brigade anti-criminalité (BAC). Elle a été nommée au sein du Commissariat du Havre dont elle a la charge, il y a 6 ans, afin de développer notamment les partenariats.

L’une de ses premières actions a été **de travailler sur l’accueil des publics** en faisant graffer le poste de police qui se situe en plein cœur du quartier où il est implanté, pour changer son image, en faire un lieu où le public s’autorise à entrer. Elle a réaménagé l’intérieur du commissariat avec des œuvres sur les murs, une bibliothèque, des plantes vertes afin que **les usagers mais aussi les agents s’y sentent bien**. Elle évoque la





volonté d'être intégrée dans le quartier, et indique se promener régulièrement seule et en uniforme dans le quartier.

Dans le cadre de ses missions, elle **intervient au sein d'établissements scolaires pour dès le plus jeune âge nouer des relations de confiance**, notamment auprès d'élèves de CM2 dans le cadre du dispositif « permis internet »²⁵ ou en 6^{ème} pour des actions de prévention sur les réseaux sociaux notamment sur le harcèlement scolaire et les violences. Récemment, elle a noué un partenariat avec la DILCRAH pour une intervention dans un établissement en lien avec des problématiques d'injures entre communautés et depuis son intervention, aucun débordement n'est à signaler.

Pour **Madame Dufenieux**, il faut vraiment briser une image, donner les moyens aux personnes de se connaître, de se reconnaître, de se parler, d'aller à la rencontre des autres et accepter de dire la vérité. Certains adolescents témoignent qu'ils n'auraient « *jamais imaginé parler comme cela avec un agent de police* ». « *La confiance est très dure à gagner, mais très facile à perdre* ». Pour l'entretenir il s'agit d'un véritable travail du quotidien qui prône une volonté de travailler dans un environnement apaisé.

« Ma hiérarchie me suit toujours dans mes idées farfelues »



Le projet « Immersion » pour changer les représentations

Cécile Berrezai, Docteure en sociologie, Chargée de valorisation de la recherche en sciences sociales à la Police nationale

Madame Cécile Berrezai a présenté un programme de formation « Immersion » lancé au Québec dans la ville de Longueuil, visant au rapprochement entre la police et la population. Le dispositif propose à des policiers -qu'ils soient débutants ou chevronnés- **de participer à une expérience d'immersion d'une durée de 5 semaines au sein d'associations et auprès de familles. L'immersion se déroule sans armes et sans uniformes pour permettre de rompre avec les représentations de chacun.**

Ce programme pourrait être prochainement expérimenté dans le département du Nord, en témoigne l'ambition du centre de recherches qui souhaite l'adapter au contexte français en lien avec les services municipaux de la ville de Wattrelos (59). Le projet est en cours de réflexion et de co-construction, et s'appuie sur la mobilisation des partenaires sociaux et de la police.

²⁵ La préfecture de police s'associe, par le biais de ses policiers de préventions, à ce programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents.





L'objectif est de **proposer à 10 policiers de grade différents de prendre part à l'expérimentation pour une durée de 14 jours au sein d'associations situées en quartiers prioritaires** (telles que Acti jeune, resto du cœur, centres sociaux, associations d'aide aux victimes) afin de **réaliser des observations participantes**. Les policiers pourraient ainsi échanger avec le public, les acteurs associatifs, les éducateurs ou encore les médiateurs pour « *regarder autrement l'autre* ». La période de stage de formation serait encadrée par un chercheur-sociologue.

L'objectif est double, **le projet devant permettre de contribuer au rapprochement entre police et population** mais également de **renforcer le bien-être des policiers**. Le dispositif doit permettre de **redonner du sens à des policiers qui exercent parfois leurs missions dans un mal-être**, qui se sentent démunis et seuls.

Le projet Immersion poursuit trois objectifs clés pour renforcer les relations police-population :

- Développer des compétences relationnelles, des capacités de reconnaissance interculturelle pour s'ajuster à des situations et éviter l'escalade des situations.
- Favoriser un meilleur partage de l'information mutuelle à travers des actions de prévention et de répression.





A retenir des réflexions du séminaire



Doctrine d'intervention

Comprendre les logiques institutionnelles qui structurent l'action des forces de l'ordre sur le terrain.



Participation citoyenne

Explorer les limites et les leviers d'une implication réelle des habitants dans les politiques de sécurité.



Articulation et coopérations entre acteurs

Identifier les conditions d'un travail coordonné entre institutions, pour une réponse cohérente sur les territoires.



Occupation de l'espace public

Interroger les tensions autour de la gestion de l'espace public dans une volonté d'apaisement en qui concerne la sécurité du quotidien.



Discriminations

Les effets de certaines pratiques (contrôles d'identité, amendes forfaitaires délictuelles) vont au-delà du champ sécuritaire et impactent la santé mentale ou encore le cadre de vie des habitants.



Redevabilité

Le manque de suivi des interactions police-population, l'absence d'évaluation des politiques de prévention et l'inégale qualité de l'accueil affaiblissent la capacité à rendre compte de l'action publique en matière de sécurité.



Médiation sociale

Saisir le rôle d'interface des médiateurs dans l'apaisement des conflits et le lien aux institutions.



Interconnaissance des acteurs

Se connaître et se reconnaître entre institutions et populations suppose une formation croisée, une sensibilisation mutuelle et des espaces de rencontre dès le plus jeune âge.



Education, sensibilisation, prévention de la délinquance

Prêter une attention particulière au public de la jeunesse et mobiliser un continuum d'acteurs de la prévention, de l'éducation et de la justice.





Perspectives

LA PAROLE A GUILLAUME LE BLANC PHILOSOPHE
MEMBRE DU COLLEGE DES PERSONNALITES QUALIFIEES DU CNV

« Prêter une attention à une nouvelle culture de la relation police-population implique nécessairement qu'il existe une ancienne culture qui a été jugée insatisfaisante. C'est en ce sens qu'il faut aller de la défiance à la confiance et entrer dans un paradigme de discernement affectif et moral, qui est essentiel à l'évaluation de la qualité même de notre rapport à la démocratie. Il ne peut y avoir de liens démocratiques sans interroger la possibilité des relations qui se nourrissent entre les forces de l'ordre et les citoyens.

LA DECENCE. L'un des premiers critères de mesure de la vitalité démocratique réside dans notre **capacité collective à discuter de cette relation police-population**. Se soustraire à cette discussion est une faute morale et politique car l'enjeu est bien de réfléchir au type de police que nous voulons collectivement en tant que démocratie. Nous avons besoin d'une relation apaisée, une relation de décence dans les deux sens, -de la police à la population et de la population à la police-, car une forme d'indécence existe aujourd'hui des deux côtés. Une société décente, au sens de la pensée d'Avishai Margalit²⁶, est une société dont les institutions n'humilient pas les personnes placées sous leur autorité, et dont les citoyens n'en humilient pas d'autres. Il est nécessaire de travailler sur cette zone grise qu'est la relation police-population.

LA SOBRIETE. Il est vraiment important de **désidéologiser les relations police-population**. Le rôle de la police n'est pas de réprimer, mais d'appliquer la loi. Trop souvent certains termes empêchent de penser en profondeur. Parler uniquement de « répression » et de « délinquance » revient à **installer des schémas qui enferment le raisonnement en véhiculant des images** de voyous ou de barbares. Il nous faut **revenir à un usage sobre des mots, mobiliser des termes plus justes** comme « sanctions » plutôt que « répression ».

LA SUGGESTION. Plus on discute, plus la démocratie en sort renforcée. En référence à la désescalade des relations entre la police et la population en Allemagne, des pratiques peuvent inspirer nos territoires notamment la **police de proximité qui témoigne que la qualité démocratique suppose d'ouvrir des espaces de dialogue, de considérer le domaine des suggestions et des expérimentations**, dont nous pouvons retenir trois grandes idées :

- Une **proximité permanente de la police**, qui ne doit pas être que dans l'intervention et la domination mais aussi dans une **relation de soin du quotidien** ;
- La **formation par les sciences sociales** pour comprendre les environnements dans lesquels la police intervient ;

²⁶ Avishai Margalit, La société décente, Climats – Essais, Paru le 02/01/2006.





- Le **développement d'expérimentations concrètes** comme la médiation, qui permettent de faire émerger des formes nouvelles de lien et qui nourrissent la perspective des politiques publiques.

Aller vers une nouvelle culture de la relation police-population implique d'être plus attentifs les uns aux autres, de **s'intéresser au vécu des populations dans leurs inégalités et vulnérabilités**. Il existe des **inégalités de l'accès à l'espace social**, des **inégalités de spatialisation**, et des inégalités d'accès pour la police à la population : ce sont des **inégalités dites de frottements**. ».





VERBATIMS

« L'enjeu est de montrer que l'autorité souvent perçue uniquement comme répressive, peut aussi être éducative et structurante. »

Salima Goujdad

« Les relations police-population ne doivent pas être pensées uniquement dans un sens, l'important c'est de construire des relations avec les habitants par les habitants eux-mêmes au quotidien et non plus uniquement en temps de crise »

Elizabeth Johnston

« En tant que maire, l'objectif est de faire en sorte que chaque acteur puisse intervenir de manière complémentaire, en fonction des faits, des réalités locales et des besoins. »

Rodolphe Thomas

« Dans les périodes de crise, il y a des pics de tension dirigés contre les figures de l'Etat, en particulier les élus et les forces de l'ordre. Ils sont les premiers au contact de la population et pris dans des zones de friction entre institutions et citoyens. Le maire est « à portée de gifle », le gendarme « à portée de crachats ».

Denis Mottier

« Les associations jouent un rôle essentiel dans la construction de la confiance. Elles exercent une fonction de veille sociale et de connaissance fine des territoires »

Xavier Rochefort

« Le premier atout du policier, ce n'est pas les armes, c'est l'adhésion de la population ».

Frédéric Lauze

« À l'heure où les médias amplifient les faits divers et où des événements comme les émeutes urbaines alimentent le débat, il est essentiel de ne pas caricaturer. Les chiffres et constats disponibles permettent de nuancer la perception de défiance. »

Mohamed Douhane

« Il faut une grande maison de la collaboration dans laquelle les habitants se sentent partie prenante des mesures de sécurité. Il faut passer du temps pour construire les liens »

Frédérique Macarez

« Une police de proximité est présente au quotidien dans les quartiers, non pas uniquement après la commission des faits mais impliquée dans le tissu local, va à la rencontre de la pharmacienne, du président du club de football, des commerçants, des habitants »

Roger Vicot

« Il faut du temps pour acculturer certains services à de nouvelle manière d'interagir. Intervenir auprès des bonnes tranches d'âge est fondamental. Les citoyens de demain sont aujourd'hui dans nos écoles. »

Cédric Jégou

« Si tous ces projets fonctionnent c'est parce qu'il y a des gens derrière qui les portent et s'y investissent. »

Cécile Berrezai

« L'efficacité de l'action de la police nationale et des forces de sécurité intérieure et l'acceptation par la population des contraintes que ses actions génèrent reposent sur des liens de confiance qui doivent être solides. »

Alexandre Bonneville

« On a démarré ces actions en partant des constats de défiance mais aussi de méconnaissance des jeunes de la police »

Jérôme Disle

« Le même gendarme peut être celui qui fait de la prévention auprès des jeunes et celui qui intervient en répression. Dans les cités, la simple présence d'un uniforme peut être vécue comme une agression car le rapport de force est inscrit dans le quotidien. »

Denis Mottier

« La participation des habitants c'est vraiment le chaînon manquant des réflexions sur la sécurité globale et la prévention de la délinquance. Il serait intéressant de mobiliser les conseils citoyens »

Elizabeth Johnston





PROGRAMME

14.00 – 14.15 : Mot d'introduction des vice-présidents

14.15 – 14.45 : Eclairage croisé sur les relations police-population : de quoi parle-t-on ?

- **Sébastien Roché**, Docteur en Sciences politiques, Directeur de recherche au CNRS,
- **Mohamed Douhane**, Chef de projets Sécurité, prévention de la délinquance et de la radicalisation à la Direction générale déléguée de la politique de la ville, ANCT

14.45 – 16.00 : Regards croisés sur les coopérations des acteurs et l'articulation des outils à l'échelle locale

- **Monsieur Xavier Rochefort**, Président de France médiation Lyon (69)
- **Monsieur Rodolphe Thomas**, Maire d'Hérouville Saint-Clair (76), Membre du CNV
- **Madame Elizabeth Johnston**, Déléguée générale du FFSU, Membre du CNV
- **Monsieur Alexandre Bonneville**, Commissaire, Sous-directeur de la sécurité du quotidien et des partenariats, contrôleur général
- **Monsieur Frédéric Lauze**, Secrétaire général du Syndicat des commissaires de la Police nationale
- **Monsieur Denis Mottier**, Commandant de groupement du Val d'Oise

16.00 – 17.15 : Séquence de témoignage et de présentation d'actions inspirantes

- **Salima Goujdad**, Commissaire de police, Ex cheffe d'établissement à Brunoy
- **Jérôme Disle**, Directeur général de l'association Espoir 18 (75)
- **Cécile Berrezai**, Docteure en sociologie, Chargée de valorisation de la recherche en sciences sociales à la Police nationale accompagnée de **Sandra Dufenieux**, major de police et responsable de deux postes de police dans le secteur du Havre (76)
- **Frédérique Macarez**, Maire de St Quentin (02), Membre du CNV
- **Cédric Jégou**, Directeur général OMEGA 16 Angoulême (16)

17.15 – 17.30 : Conclusion

Mise en perspective par le Philosophe, Monsieur Guillaume Le Blanc

Le Conseil national des villes adresse ses sincères remerciements au Journaliste, Monsieur Hervé Jouanneau, pour son accompagnement à l'élaboration de ce séminaire et son animation.





Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur

75007 PARIS

01 85 58 61 81

cnv@anct.gouv.fr

 [@CNV_villes](https://twitter.com/CNV_villes)